



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

CAMEROUN, CONGO, GABON, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Structure et dynamique des forêts d'Afrique centrale : vers des règles d'exploitation du bois intégrant le fonctionnement écologique des populations d'arbres et la variabilité des conditions environnementales (DynAfFor)

Le projet DynAfFor s'inscrit dans le cadre général de la conservation de la biodiversité des forêts du bassin du Congo (Afrique Centrale) dans cinq pays : Cameroun, Congo, Gabon, RCA et RDC.

Contexte

Depuis 2000, l'aménagement des forêts en Afrique Centrale progresse régulièrement, on estime qu'au cours des 10 prochaines années, un peu plus d'un tiers de la forêt dense affectée en concessions industrielles sera aménagée.

L'Afrique centrale représente 10% de la biodiversité mondiale. Les enjeux environnementaux sont importants et en grande partie liée à la gestion durable de la forêt dense du bassin du Congo. Elle se renforce avec l'engagement des grandes entreprises des pays dans les processus de certification. Le processus qui s'amplifie contribue à la préservation des surfaces forestières et de leurs fonctions éco-systémiques.

Le renforcement de la mise en œuvre d'une gestion responsable représente l'un des meilleurs moyens de renforcer la résilience des forêts du bassin du Congo face au changement climatique, la capacité d'adaptation des forêts a en retour un effet bénéfique sur l'amélioration du stockage de carbone.

Objectif

L'objectif global du projet est l'amélioration de la durabilité de l'aménagement forestier en mobilisant les acteurs et en révisant les pratiques actuelles de l'exploitation forestière.

DynAfFor vise à :

- Améliorer les connaissances de la dynamiques forestière des forêts d'Afrique Centrale;
- Evaluer l'impact de l'exploitation forestière sur la dynamique des forêts;
- Mieux comprendre l'influence de la dynamique forestière sur la fixation du carbone en forêt tropicale.

Au-delà de ces principaux objectifs techniques, DynAfFor vise à être un projet fédérateur des acteurs institutionnels, scientifiques et privés autour de différentes questions transversales et opérationnelles :

- Comment mettre en commun et valoriser les données issues de ce programme de recherche de façon pérenne;
- Comment renforcer les processus de suivi de l'exploitation forestière et de ses impacts pour démontrer une maîtrise des impacts liés à l'activité forestière par les opérateurs privés engagés dans les processus de certification FSC;
- Comment une meilleure connaissance de la dynamique forestière peut apporter des réponses au débat sur les Intact Forest Landscape.

Résultats et impacts attendus

En visant la durabilité de l'aménagement forestier, le projet garantit des ressources financières aux Etats et le développement local par la redistribution de ces ressources dans le cadre des processus de décentralisation en vigueur.

- Assurer une importante source d'emploi dans des pays où la main d'œuvre demeure très peu qualifiée.
- Eviter la conversion des forêts vers d'autres spéculations plus lucratives en cas d'appauvrissement des forêts en essences commerciales.
- DynAfFor participe au développement local, économique et social du pays.
- Pérennité de l'aménagement et de la gestion forestière, garante de la préservation de l'environnement du bassin du Congo (qui représente l'une des plus fortes concentrations mondiales de biodiversité) et de l'environnement mondial.



Financements de
la biodiversité



Biodiversité N° CZZ.1636

REPERES

Bénéficiaires

ATIBT

Montant de la subvention FFEM

2 540 300 €

Co-financiers

ANR, CIRAD, COFORCHANGE, Etat Centrafricain, GEF, REFORCO, Secteur Privé, Université de Gembloux-Nature

Montant global du projet

6 786 826 €

Date d'octroi du concours FFEM

25/11/2011

Institution-membre FFEM
porteuse du projet





Descriptif du projet

Le projet se structure autour de **3 principaux axes** :

- **Un axe scientifique** vise à améliorer la durabilité des aménagements forestiers par une meilleure compréhension des facteurs environnementaux influençant la dynamique forestière, de l'impact de l'exploitation forestière sur cette dynamique et sur la fixation du carbone.
- **Un axe opérationnel** permet de traduire les résultats scientifiques par une amélioration des pratiques actuelles d'aménagement forestier. L'objectif est de renforcer les calculs d'aménagement et à élaborer des outils spécifiques pour les opérateurs privés pour le suivi de la dynamique forestière. Les résultats des actions scientifiques de DynAfFor seront utilisés pour donner les moyens aux administrations forestières d'améliorer les normes nationales.
- **Un axe de mobilisation des acteurs**, qui est une priorité pour DynAfFor, associe le plus en amont possible les Ministères des Forêts, les opérateurs privés, les services de recherche nationaux et certaines ONG ou institutions internationales impliquées sur ces sujets.

Caractère exemplaire et innovant du projet

Le projet associe des sentiers de suivi d'espèces particulières à des parcelles suivies en plein, et combine donc les potentialités de ces deux types de dispositifs pour atteindre de multiples objectifs : estimation du taux de reconstitution des stocks exploitables, estimation de la diversité floristique, participation à la quantification des stocks de carbone, estimation de la productivité, qui intéressent les exploitants et la société civile.

DynAfFor aboutit à un réseau de dispositifs de suivi de la dynamique forestière qui repose sur un protocole expérimental solide, conçu a priori, contrairement aux réseaux existants dans les autres bassins forestiers tropicaux ou en cours de structuration dans le bassin du Congo.

Le protocole « léger » a été expérimenté avec succès pour le suivi de plusieurs essences sur de nombreuses concessions de la sous-région ; en outre, le protocole « lourd » a été conçu à partir du bilan de deux décennies de suivi d'un dispositif unique en son genre en Afrique, le dispositif expérimental de Mbaïki, le plus ancien site destiné à quantifier l'impact de l'exploitation forestière sur les forêts denses humides.

La composante carbone est une source d'innovation en fonction de l'orientation choisie. En particulier le calcul d'équations allométriques pour la strate arbustive ou l'approche du projet FRM (évaluation des sources de variabilité des équations allométriques) sont des sujets qui se démarquent de la tendance actuelle sur ce thème à faire des équations allométriques par essence.

Contacts

Secrétariat du FFEM

AFD, 5 rue Roland Barthes, 75598 Paris cedex 12 France

Chargée de projets - Aurélie Ahmim-Richard

Ahmim-Richarda@afd.fr

Communication

Tél : +33 (0)1 53 44 39 41

fakirv@afd.fr

Standard

Tél : +33 (0)1 53 44 42 42

ffem@afd.fr

Dates

Démarrage : janvier 2012 pour une durée prévisionnelle de 5 ans

Montant

La subvention du FFEM s'élève à 2 540 300 €

Le montant total des financements engagés pour ce projet s'élève à 6 786 826 €.



Cameroun © Didier Simon, FFEM

Pour en savoir plus : www.ffem.fr

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un fonds public bilatéral créé à l'initiative du Gouvernement français, en 1994.

Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'Agence Française de Développement.

Suivez-nous sur twitter !

 [@FFEM_Fr](https://twitter.com/FFEM_Fr)